MAIRIE DE BOUSSENS 31360



Date de convocation : 13.03.2023

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres Présents : 13 + 2 procurations Nombre de suffrages

VOTES
Pour: 15 Contre: 0
Abstention: 0

Exprimés: 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois et le vingt trois mars à, 19 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

<u>Présents</u>: M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU,Mme AIMONE-CAT, MM LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE (Proc.),MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY (Proc.),

Absents excusés:

M. EVIN (Proc. Mme GRANGE)
Mme AGUILA (Proc. Mme SANDY)

<u>D.C.M.</u> N°4-3 Budget communal Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Monsieur DESHONS Frédéric a été élu secrétaire.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal.

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	134 771,36
B. Résultats antérieurs reportés	3 347 924,63
C) Résultat à affecter	3 482 695,99
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D) Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 1 893 693.33
E) Solde des restes à réaliser d'investissement	97 306.67
Besoin de financement $F = D + E$	1 991 000,00
$\mathbf{AFFECTATION} = \mathbf{C.} = \mathbf{G.} + \mathbf{H}$	3 482 695.99
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	1 991 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002	1 491 695,99

